

DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 22 MARS 2017 Académie de Bordeaux

Monsieur Le Recteur,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Exceptionnellement, notre déclaration sera cette fois-ci très courte. Ce quinquennat se termine et ce CTA sera le dernier sous ce gouvernement. Notre organisation a combattu avec vigueur et détermination toutes les réformes depuis 2012 et la loi de « Refondation de l'Ecole » du ministre Peillon. Ces combats, nous les avons menés non pas par posture idéologique, mais parce que nous savions que ces réformes étaient annonciatrices de dégradations du service public d'Education. Et même si nous devons reconnaître qu'effectivement, globalement, il y a eu des créations d'emplois, force est de constater qu'elles n'ont eu que très peu d'effet et que les conditions de travail des personnels se sont fortement dégradées. Et évidemment, malgré les efforts de tous les personnels, la qualité du service public d'Education a régressé. Nous sommes donc très fiers d'avoir été à l'initiative de tous les combats, mais aussi désolés que, pour toutes les catégories de personnels, les faits nous aient systématiquement donné raison. Nous continuerons à porter les revendications des personnels quoi qu'il arrive afin d'obtenir satisfaction.

Monsieur Le Recteur, pour illustrer nos propos sur la dégradation des conditions de travail dans les établissements et le ras le bol généralisé des personnels, nous allons rapidement vous exposer aujourd'hui 2 exemples :

- 🗣️ **Le LP Jean-Pierre Champo de Mauléon Soule** où la quasi totalité des personnels a souhaité signer un texte dénonçant la situation dans laquelle ils vont se trouver si la décision de supprimer un poste de DDFPT au lycée du Pays de Soule est maintenue. En effet, le DDFPT du LP Champo sera alors obligé de partager son temps de travail entre les 2 établissements et il ne pourra plus assurer sa mission convenablement. Les personnels annoncent déjà que cette mesure perturbera fortement le fonctionnement des deux

établissements et asphyxiera l'ensemble des activités professionnelles et technologiques menées par les deux établissements. Un nombre important d'actions effectuées dans les lycées en faveur des publics jeunes et adultes ne pourra plus se faire ou mal :

- ☑ Concours général des métiers,
- ☑ Contrats de Qualification Professionnelle de techniciens agricoles,
- ☑ Section d'apprentissage de conducteurs d'engins,
- ☑ GRETA (formation d'adultes « parcs et jardins »),
- ☑ Concours pour les agents territoriaux en hydraulique ou en conduite d'engins,
- ☑ Les Olympiades des Métiers,
- ☑ Meilleur ouvrier de France,
- ☑ Ouverture européenne et à l'international,
- ☑ Technologies innovantes (équipements pour drones, impression 3D, prototypage),
- ☑ Rayonnement du tissu économique local

👤 **Le lycée Jean Taris de Peyrehorade** où, là aussi, la quasi totalité des personnels, tous les membres du CA et même les usagers ont décidé de signer une pétition dénonçant leurs conditions de travail. En effet, ils affirment que le nombre d'élèves est passé de 230 à plus de 400 et ce sans aucune création de poste de personnel non enseignant.

Monsieur Le Recteur, nous allons vous remettre ces deux textes avec les signatures et nous vous demandons officiellement de recevoir en audience une délégation du lycée Jean Taris. Pour le LP Champo, nous vous demandons d'annuler la décision de suppression du poste de DDFPT au lycée du Pays de Soule. Dans le cas contraire, il sera nécessaire que vous receviez également une délégation de l'établissement.

Concernant le premier degré, nos syndicats SNUDI-FO des 5 départements vous ont adressé le 12 janvier dernier un courrier relatif aux 6 heures de formation complémentaires que vous voudriez imposer aux enseignants des écoles en supplément de leurs obligations réglementaires de service définies par le décret de 2008, à savoir 24 heures hebdomadaires d'enseignement et 108 annualisées hors enseignement. Nous aimerions, Monsieur Le Recteur, que vous preniez le temps de leur répondre.

Concernant l'ordre du jour, nous interviendrons au fur et à mesure. Mais d'ores & déjà, nous souhaitons dénoncer le nombre croissant de postes spécifiques académiques ainsi que toutes les mesures de compléments de service de DDFPT.

Pour terminer, à quelques semaines des élections politiques, nous souhaitons rappeler ici qu'aucun syndicat de la FNEC-FP-FO, et plus largement de toute notre confédération, ne donnera de consigne de vote, ni au 1^{er} tour, ni au 2^{ème} tour, et ce quels que soient les candidats en lice. Nous porterons nos revendications en toute indépendance et avec la même vigueur quel que soit le résultat.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Marie-Laure Saulnier, Eric Mouchet
Bruno Arbogast, Marc Guyon